



Publication dans
Feuille Officielle
ANNONCE 1023

le 7 avril 2017 .. Pages 105/106 - 14

Arrêté concernant la circulation routière

(22 mars 2017)

Lieu : Neuchâtel, Chemin du Clos-des-Augues 9.

Type d'arrêté : Arrêté sur terrain privé, parcelle N° 14822 du cadastre de Neuchâtel.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel;

Vu la requête du 13 février 2017;

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi cantonale d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière, du 1^{er} octobre 1968 et son arrêté d'exécution, du 4 mars 1969;

Arrête :

Article premier, -

La circulation est interdite à tous les véhicules sur l'article privé N° 14822 du cadastre de Neuchâtel, propriété de Mme Carmita Barbara BURKARD KROEBER, chemin du Clos-des-Augues 9 à 2000 Neuchâtel (signal 2.01 O.S.R., avec plaque complémentaire « Propriété privée – ayants droits exceptés », placé à l'entrée du chemin d'accès à la parcelle).

Art. 2.-

Le présent arrêté peut être consulté auprès du Service de Sécurité Urbaine, 6, Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel ou sur le site Internet : www.securite-urbaine-ne.ch.

Art. 3.-

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Neuchâtel, le 22 mars 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Fabio Bongiovanni

Le chancelier,

Rémy Voirol

Décision . approuvé ce jour

Neuchâtel, - 3 AVR. 2017

Service des ponts et chaussées :

L'ingénieur cantonal


Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur. .